FORMATION PERMIS B vers 125cm3 ou L5e

Apres 2 années de permis B vous pouvez conduire une motocyclette légère (125cm3) ou à partir de 21 ans + 2 années de B un véhicule de la catégorie L5e (maxi-scooter 3 roues, Can-Am…) à la condition d'avoir suivi une formation de 7 heures

Enseignement théorique : 2 heures

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les deux-roues et trois-roues motorisés. Conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route (conduite sous la pluie ou de nuit, adhérence, chocs) et l'importance de l'équipement.
- Rappel des règles de circulations

Prise en main du véhicule : 2 heures

- Vérifications du véhicule et motorisation : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage.
- Démarrage, posture sur le véhicule, appréhender le poids du véhicule, passage des vitesses, opérer des manœuvres de freinage, d'évitement et d'arrêt.
- Rouler à deux et à faible allure, appréhender le danger, anticipation et porté du regard

Circulation 3 heures :

- Adaptation de la vitesse aux circonstances de la circulation.
- Insertion dans la circulation.
- Vérifications avant changement de direction et placement sur la chaussée.
- Franchissement d'une intersection, prise d'un virage, et dépassement.

FORMATION FAITE SUR 125 cm3

270€ TTC

Soit 225€ ht tva 20% 45€